



Envoyé en préfecture le 15/06/2022

Reçu en préfecture le 15/06/2022

Affiché le 16 JUIN 2022

ID : 001-210101796-20220614-202232-DE

Convocation du Conseil Municipal le : 3 juin 2022
Nombre de membres afférants au conseil municipal : 19
" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

SÉANCE du 14 JUIN 2022 2022 / 32

L'an deux mil vingt-deux et le quatorze juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : M. BONNOT Jean-Jacques, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GARREAU Elisabeth, Mme GREMY Annick, M. LAMPS Arnaud, M. BOUQUET Frédéric, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine, Mme MERLE Fabienne, M. PACCOUD Christian, M. DURAND Paul

Excusés : Mme HULEUX Cindy, Mme PALLOT Irène, M. MANIGAND Hervé,
Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Acquisition de la parcelle cadastrée AB 692 lieudit Le Village

Madame le Maire rappelle qu'une proposition d'achat a été faite il y a quelques années à l'Indivision BERRY pour l'acquisition de 1 100 m² sur leur parcelle antérieurement cadastrée AB 90, lieudit Le Village, dans le cadre de l'extension de la réserve foncière communale. Depuis, le détachement de cette parcelle a été réalisé sous le numéro cadastral AB 692 pour une surface de 1 100m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle AB 692 au prix de 30 € TTC/m² de terrain ;
- **DESIGNE** Maîtres MERLE / RIVON notaires à Feillens pour l'établissement de l'acte d'acquisition de la parcelle AB 692 appartenant à l'Indivision BERRY ;
- **DECIDE** de donner tous pouvoirs à Madame le Maire, ou en cas d'empêchement à Monsieur Thierry CHARVET, premier adjoint, pour la signature des documents à intervenir concernant cette acquisition.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2022, compte 2111, opération 291.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GREMY